



## La nouvelle norme NF EN 62974-1 s'invite dans la démarche de performance énergétique ISO 50001

**Paris, le 22 octobre 2018** – Avec la nouvelle version de l'ISO 50001 publiée en août 2018, la norme NF EN 62974-1 prend tout son sens dans la démarche de performance énergétique des bâtiments et sites industriels. Car elle s'applique aux **équipements de collecte et d'analyse des données énergétiques**, plus communément appelés datalogger, concentrateur de données énergétiques ou energy server.

Les nouveaux textes de l'ISO 50001 précisent en effet que « l'organisme doit s'assurer que les caractéristiques clés de son fonctionnement ayant une incidence sur la performance énergétique sont identifiées, mesurées, surveillées et analysées à intervalles planifiés. »

Utiliser des **équipements** qui respectent la nouvelle norme NF EN 62974-1 est la garantie de bénéficier de données consolidées et fiables, essentielles à une démarche de performance énergétique entrant dans le cadre de la certification ISO 50001.

La NF EN 62974-1 spécifie les exigences de performance et de fonctionnalité des **équipements** de collecte et d'analyse des données énergétiques. De ce fait, elle contribue à la réussite et à la pérennité de la mise en place d'un plan de mesurage dans le cadre d'une démarche d'optimisation énergétique. Les concepteurs-constructeurs respectant cette norme proposent aujourd'hui des **équipements simples à déployer, rapidement opérationnels et qui s'adaptent aux contraintes spécifiques de chaque utilisation**. Ces équipements sont des briques essentielles pour obtenir simplement et régulièrement des données fiables et consolidées.

*« Les entreprises qui veulent obtenir la certification ISO 50001 ont tout intérêt à utiliser des équipements électriques répondant aux normes en vigueur, et tout particulièrement à la norme NF EN 62974-1 qui s'applique aux équipements de collecte et d'analyse des données que l'on trouve à l'intérieur des tableaux électriques. Cette norme est aussi le gage de la sécurité des biens et des collaborateurs »,* précise Jean-Eric Garnier, président de la division Surveillance et gestion des installations électriques du Gimélec

Ces **équipements** présentent aussi d'autres avantages :

### **Pour les certifications ISO et les audits énergétiques**

Ils contribuent à la surveillance de l'efficacité énergétique d'une installation électrique conformément à la norme IEC 60364-8-1. Ils peuvent aussi être utilisés pour la certification suivant des labels tels que LEED, BREEAM, HQE.

### **Des dispositifs sûrs et adaptés aux environnements industriels**

Généralement intégrés dans l'armoire électrique, les **équipements** de collecte et d'analyse des données énergétiques répondent aux exigences sévères des environnements industriels. Le respect de la conformité à la norme NF EN 62974-1 assure à l'utilisateur une installation et une utilisation sans risque dans son tableau électrique pour les biens et les personnes.

### **Des dispositifs éco-conçus pour réduire les impacts environnementaux**

Les **équipements** d'analyse et de collecte des données énergétiques sont conformes aux nouvelles réglementations environnementales européennes. Ils s'inscrivent parfaitement dans une politique d'économie circulaire grâce à leur durée de vie élevée et leur principe de conception.

### **Des dispositifs simples à déployer pour toutes vos applications**

Insérés à différents niveaux des installations électriques, les **équipements** de collecte et d'analyse des données sont des interfaces indispensables pour agréger les données énergétiques. Leur simplicité de mise en œuvre et leur multifonctionnalité permettent une installation rapide dans toute installation neuve ou existante.

Les **équipements** de collecte et d'analyse des données énergétiques sont des outils indispensables à tout plan de mesurage. **Leur conformité à la nouvelle norme NF EN 62974-1 représente un gage de fiabilité, de sécurité et de qualité pour les utilisateurs.**

## **A propos du Gimélec**

**Le Gimélec** est l'organisation professionnelle qui réunit les industriels concevant et fabriquant des systèmes de pilotage et d'optimisation de l'énergie et des process. Fort de ces 200 entreprises adhérentes générant 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant 67 000 personnes en France, le Gimélec mise ainsi sur l'intelligence collective pour contribuer au développement, national et international, des smart grids, de l'industrie du futur, du bâtiment connecté, des infrastructures du numérique et de la mobilité électrique. Regroupant l'expertise des principaux acteurs de ces marchés, le Gimélec place son action au cœur du pilotage de l'énergie et de la digitalisation.

#### **Contact presse :**

Juliette DAVID, directrice Communication Gimélec, [jdavid@gimelec.fr](mailto:jdavid@gimelec.fr), 06 27 89 72 20